



"Monsieur Hervé Féron attire l'attention de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et Européennes sur les discussions en cours au sein du gouvernement israélien au sujet d'un éventuel gel du transfert des taxes récoltées au nom de l'Autorité palestinienne. Ces fonds, d'un montant d'environ 50 millions de dollars par mois, correspondent au remboursement des droits de douane et de TVA prélevés sur les produits destinés aux Palestiniens qui transitent par les ports et aéroports israéliens. Cet argent assure 30 % du budget de l'Autorité palestinienne et permet de payer 140 000 fonctionnaires palestiniens. Il lui demande quelle est la position du gouvernement sur cette question."